



Date de publication : 30 juin 2025

Le directeur de l'Administration du personnel

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à Mme Anne-Sophie MARTENOT, le 23 juin 2025 ;

Vu la délégation de signature donnée par Mme Anne-Sophie MARTENOT, directrice générale des Ressources Humaines, à M. Charles FRANCOISE, directeur de l'Administration du personnel le 30 juin 2025 ;

Délégation permanente est donnée à M. Mathias LE MORVAN, adjoint au Directeur de l'administration du personnel, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque, relatifs à l'exercice des activités de la direction de l'Administration du personnel à l'exception, d'une part, de la nomination des chefs de service et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 30 juin 2025

Charles FRANCOISE